

Compte rendu des ASSEMBLEES GENERALES extraordinaire et ordinaire du 1er MARS 2015

L'assemblée générale de notre syndicat s'est déroulée le dimanche premier mars 2015 dans le complexe de l'Inter-Hôtel Le Caussé à Castres (81 100). La foule des grands jours envahissait de très bonne heure la salle de réunion. La programmation de la modification des statuts du syndicat au travers d'une assemblée générale extraordinaire, le temps maussade et les nombreux problèmes que rencontre l'apiculture avaient favorisé le déplacement en nombre des apiculteurs et de leurs conjoints.

Dès l'entrée dans la salle les apiculteurs (trices) à jour de leur cotisation étaient invités à emmarger la liste qui leur permettrait de prendre part au vote des statuts. De très nombreuses procurations de vote avaient été données par ceux qui étaient empêchés.

Daniel BONNAFOUS, le président ouvrait la séance en souhaitant la bienvenue à tous les participants et en faisant respecter une minute de silence à la mémoire des apiculteurs décédés en 2014 : André ANDRIEU, Gilbert BRU, Rémy MARC et Marcel MAUREL.

Jean FONTAYNE, président du S.A.M (Syndicat d'Apiculture Méridionale) de la Haute-Garonne, Maurice BELONDRADE, représentant le président des apiculteurs de l'Ariège, Edmond VAYSSE représentant le président des apiculteurs de l'Aveyron, Patrick LEMOINE président de l'Abeille Tarn-et-Garonnaise, Gérard DECTOR président des apiculteurs de l'Aude avaient répondu présents et assistaient à cette réunion ainsi que, Dominique MIRAS président du Groupement de Défense Sanitaire Apicole Tarnais et Roland MARTINAN-LURIN, président du Syndicat Apicole Tarnais.

Mme Lynda GOURJADE et M. Philippe FOLIOT députés du Tarn prirent également part à cette assemblée générale ainsi que Mme Baya ALGAY représentant M. Pascal BUGIS, maire de Castres excusé.

1- ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE :

Les statuts de l'Abeille Tarnaise datant du 14 octobre 1941, il était nécessaire de les modifier et de les adapter. Préparés au cours de plusieurs réunions par les membres du conseil d'administration, ils se devaient d'être portés à la connaissance et adoptés en assemblée générale extraordinaire.

Le secrétaire Guy TRANIER en assura la lecture, des questions furent ensuite posées notamment sur leur transmission aux autorités et sur les indemnités du président. Les réponses claires et précises du président en exercice donnèrent chaque fois satisfaction aux demandeurs.

Le quorum étant atteint, l'assistance interrogée sur l'éventualité de voter ces statuts par bulletin secret, refusa d'emblée cette proposition.

La modification des statuts du syndicat départemental d'apiculture « L'Abeille Tarnaise » fut votée à l'unanimité et à main levée par l'ensemble des présents.

2- ASSEMBLEE GENERALE 2015 :

2-1 ACTIVITE APICOLE 2014 - RAPPORT MORAL :

➤ **RECOLTES :**

2014 a été pour l'ensemble des apiculteurs une année mauvaise tant au niveau des récoltes que des rendements que l'on aurait pu attendre. Les abeilles ont consommé beaucoup de produit de nourrissage. Les prix du miel notamment en vrac, ont flambé de manière considérable. Dans ce domaine, il faut rester raisonnables et espérer que 2015 redevienne une année normale.

➤ **VOLS DE RUCHES :**

Des vols ont encore eu lieu en 2014. Il faut faire le maximum pour éviter ce fléau : marquer les corps de ruche et les hausses, et pour ceux qui le peuvent marquer aussi les cadres.

➤ **ASSURANCES :**

Il faut assurer les ruches et les déclarer à l'A.L.M.A. Nous le rappelons tous les ans lors de l'envoi de l'appel à cotisation. Le G.D.S.A.T. dont tous les membres du syndicat sont adhérents, a également rappelé en 2015, par écrit, toutes les démarches à suivre.

M. LUX Joseph, apiculteur du syndicat a relaté un accident survenu en 2014 qui a entraîné la mort d'une personne par piqûre d'abeilles, mais également des piqûres graves sur les pompiers et gendarmes qui intervenaient. Il a remercié ensuite M. BATHES Jean-Louis du conseil d'administration chargé des assurances et le président M. BONNAFOUS pour l'aide et le soutien qu'ils lui ont apportés. Cet accident doit amener à la réflexion et à la prudence lors de la manipulation des ruches.

➤ **RUCHER ECOLE :**

Il connaît toujours le même engouement. Le programme de mars à septembre a été diffusé lors de l'appel à cotisation 2015.

Les bonnes volontés pour aider à son entretien ou lors des cours sont toujours les bienvenues. Il serait également nécessaire de renouveler les membres formateurs du rucher école.

➤ **JOURNEE CHEZ M. ROUQUETTE :**

Dans le cadre du rucher école une journée d'apprentissage à l'élevage des reines a eu lieu chez M. Guy ROUQUETTE à Voleries (81) qui doit en être remercié ainsi que son épouse. Cette journée s'adresse à ceux qui veulent élever des reines. Afin que chacun puisse suivre attentivement le cours il y a lieu de limiter le nombre de participants : 20 paraît le nombre à ne pas dépasser en 2015. Les inscriptions se feront auprès du secrétaire.

➤ **FOIRE AU MIEL :**

La coordinatrice Raymonde AMALRIC a remercié tous ceux qui s'investissent (bénévoles, mairie, services techniques) pour que cette journée qui connaît d'année en année une énorme affluence, et donc une très bonne réussite.

En 2015 la foire au miel aura lieu le 18 octobre.

Il s'agira de la 20^{ème} édition qui comprendra de nombreuses nouveautés : Ruche bulle, exposition de matériel apicole très ancien, etc...

Fabienne CASTELAIN secondera Raymonde AMALRIC dans cette préparation et devrait lui succéder à la tête de la foire en 2016.....

➤ COMMISSAIRES AUX COMPTES :

Deux commissaires aux comptes sont prévus par les nouveaux statuts. Après appel à volontariat : Marie-Andrée PEREZ et Jean-Paul VIALA sont volontaires et élus à l'unanimité.

Le rapport moral fut voté à l'unanimité.

2-2 RAPPORT FINANCIER :

Didier COMMINAL présente le bilan financier du syndicat en quelques lignes bien structurées. Toutes les lignes du bilan sont exposées aux adhérents en détail.

RECETTES 2014	44 570 €
DEPENSES 2014	42 575 €
EXCEDENT	1033 €
AVOIR AU 31 DECEMBRE 2014	20921 €

Le rapport financier fut adopté à l'unanimité.

2-3 RENOUELEMENT DU TIERS SORTANT :

Cette année étaient renouvelables : Jean-Louis BARTHES, Patrick CANDILLE, Louis MAYNADIER, Rose-Marie SABARTHES et Olivier RAVAUD.

Laurent BELLESELVE est candidat pour entrer au conseil d'administration.

Les cinq candidats renouvelables sont ré-élus à l'unanimité.

Laurent BELLESELVE est coopté.

2-4 ACTIVITE SYNDICALE :

PRODUITS PHYTOSANITAIRES :

Les apiculteurs doivent s'interroger sur la volonté de réduire l'utilisation des pesticides en France car dans les zones d'agriculture intensive une forte tendance à l'augmentation des produits est constatée.

➤ LE CYNIPS DU CHATAIGNIER :

Il est arrivé en France et dans notre département. Il pénalise apiculteurs et castanéiculteurs. La vice-présidente du syndicat Sylvie DE LIEGE a réalisé pour le bulletin 2015/1 une synthèse de la fiche d'information de la FREDON : vous y trouverez toutes les indications nécessaires sur cet insecte induisant la formation de galles sur les châtaigniers qui empêchent la croissance normale du rameau et freinent considérablement le développement de l'arbre ainsi que sa floraison.

Son prédateur naturel est le Torymus, une micro-guêpe qui pond ses œufs dans les larves du Cynips. Il faut donc lâcher des Torymus pour lutter contre ce nouveau fléau. Le prix est de 300 € les 50 lâchers. Les volontaires pour procéder à ces lâchers devront se faire connaître auprès du secrétaire.

➤ **L'AETHINA TUMIDA :**

Ce coléoptère qui est arrivé en Italie vient d'Afrique du Sud et a envahi l'Amérique du Nord. Il souille le miel, détruit les cires et une fois décelé nécessite la destruction de la ruche. Des pièges existent chez les négociants en matériel apicole. Concernant ce dernier il faudra être vigilant lors de la visite de printemps en signalant rapidement toute suspicion d'infestation et ne pas faire l'autruche car vous avez des voisins apiculteurs.

➤ **FRELON ASIATIQUE :**

Il est toujours très présent dans le département. Les piégeages doivent avoir lieu de mars à octobre. Il n'est pas encore classé en danger sanitaire de première catégorie malgré les demandes répétitives de l'U.N.A.F. Il ne faut pas relâcher la lutte contre ce prédateur.

➤ **LE VARROA :**

Lui aussi n'épargne pas les ruches. Il faut donc laisser les lanières APIVAR au moins 10 semaines dans la ruche et ne pas hésiter à les repositionner entre les cadres, car à la longue, les abeilles les évitent. Au bout de 4 semaines il est judicieux de les mettre au milieu du couvain.

➤ **COMMANDES SIROP – PATE DE NOURRISEMENT - LANIERES :**

Les commandes 2014 ont connu un gros essor surtout pour le sirop. La distribution s'est effectuée à LOMBERS (81) dans de très bonnes conditions. Le sirop et les cartons de pâte de nourrissage sont payables lors de la perception. Les bons de commande doivent être correctement remplis et adressés dans les délais impartis.

➤ **COURS DES MIELS : COMPARAISON 2013 - 2014**

APPELATION	COURS 2013	COURS 2014
Miels de culture	4,50 €	6,50 € à 7,00 €
Miel de châtaignier	6,00 à 7,50 €	7,50 € à 9,00 €
Miel toutes fleurs	5,00 à 6,00 €	7,00 € à 8,50 €
Miel d'acacia	6,00 à 8,90 €	Autour de 10,00 €

2-5 INFORMATIONS DIVERSES :

➤ Patrick PELISSIER demande à ce que les adresses mail soient bien écrites lors des commandes faites auprès du G.D.S.A.T. (traitements).

➤ **CREATION D'UN SITE INTERNET :**

Sylvie DE LIEGE vient de mettre en place le site Internet de notre syndicat. Il peut être consulté en tapant sur votre moteur de recherche :

club.quomodo.com/abeilletarnaise

➤ Fabienne CASTELAIN fait part de la semaine d'alternative aux du 20 au 30 mars 2015. Nous pouvons tous et chacun être acteurs sur nos territoires d'actions dans le cadre de cette 10ème manifestation. A Brassac (81), un petit collectif organisera une journée particulière le 28 mars 2015.

3- INTERVENTION DES RESPONSABLES DEPARTEMENTAUX PRESENTS :

- ⇒ Les présidents des autres syndicats départementaux nous font part de leurs problèmes qui sont souvent les mêmes que ceux du Tarn.
- ⇒ M. FONTAINE de la Haute-Garonne rappelle le vide grenier annuel organisé par le SAM 31. Tous renseignements peuvent être obtenus par mël à : sam@apiculture31.com.
- ⇒ M Jean-Michel MARC vétérinaire apicole, membre du syndicat interviendra à plusieurs reprises pour expliquer la lutte contre les prédateurs des ruches.
- ⇒ Mme Baya ALGAY représentant M. Pascal BUGIS, maire de Castres, fidèle de la foire au miel des pays Tarnais, apporta le soutien aux apiculteurs de la municipalité qu'elle représentait et les assura de leur soutien pour la 20^{ème} foire au miel.
- ⇒ Les députés Lynda GOURJADE et Philippe FOLLIOU furent submergés par les foudres des apiculteurs tarnais notamment sur les pesticides et les néonicotinoïdes dont l'emploi, contrairement aux promesses, vient d'être encore autorisé. Chacun eut une position qui ne correspondait pas aux attentes des apiculteurs. Des promesses furent faites de faire remonter au ministre les problèmes actuels, mais celui-ci a depuis longtemps été interpellé sur le sujet à plusieurs reprises. (*Affaire à suivre... !*)

L'ordre du jour étant épuisé les deux assemblées pouvaient être clôturées et les nouveaux statuts signés, avant que l'hydromel de l'amitié et l'excellent repas servi à proximité permette de refaire entre amis, une nouvelle fois, le monde apicole.

Le président :
Daniel BONNAFOUS

Le secrétaire :
Guy TRANIER

<p>JOURNEE GUY ROUQUETTE : samedi 25 avril 2015 de 9 h. à 12 h. (si le temps le permet). Repas de midi pris au restaurant. Prendre contact avec le secrétaire : Guy TRANIER au : 06.68.56.65.18 ou par mël : guy.martine.tranier@orange.fr avant le 19 avril 2015.</p>
--